

Comment mettre en place une gestion écologique adaptée à l'espace et aux contraintes du terrain?

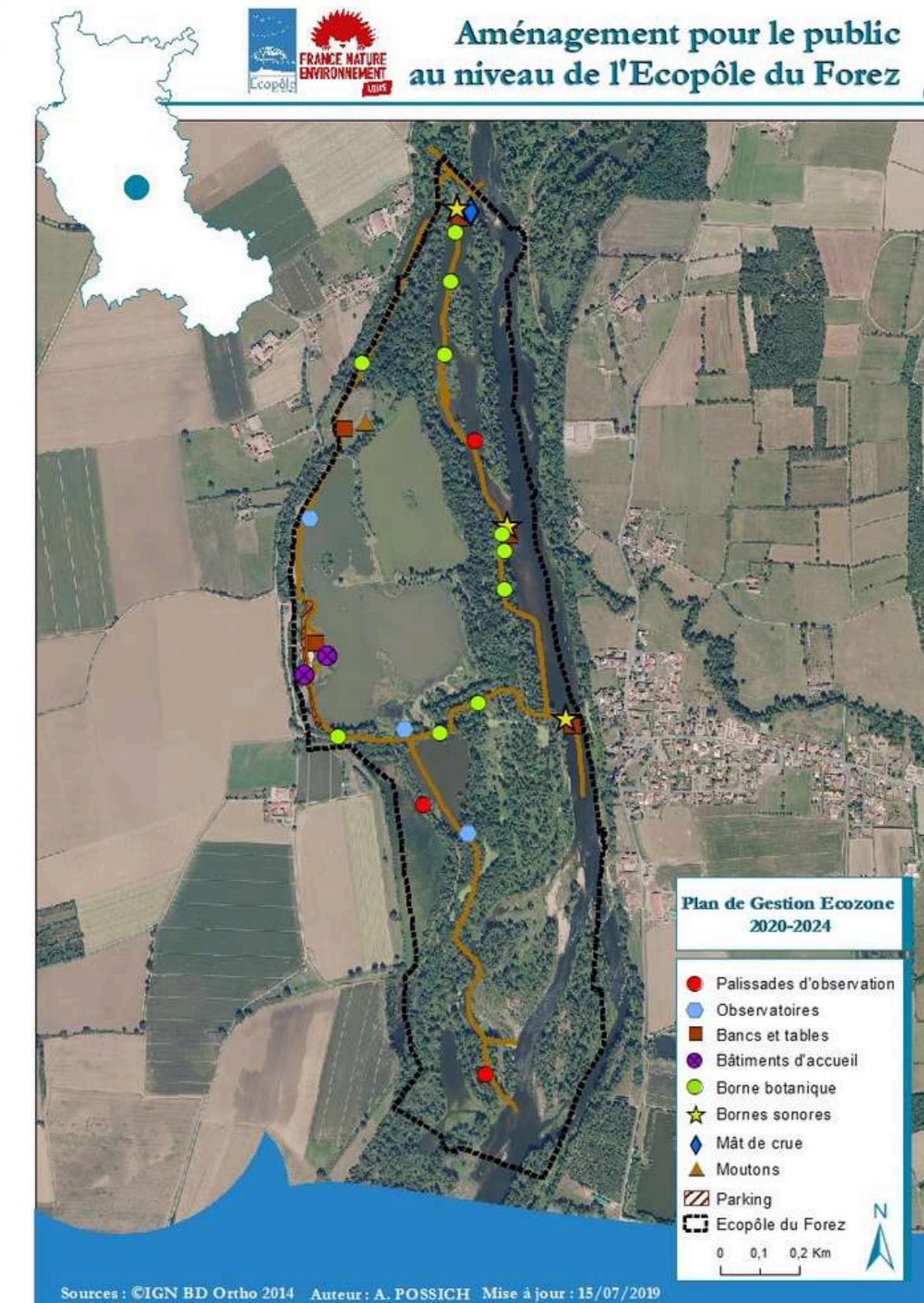
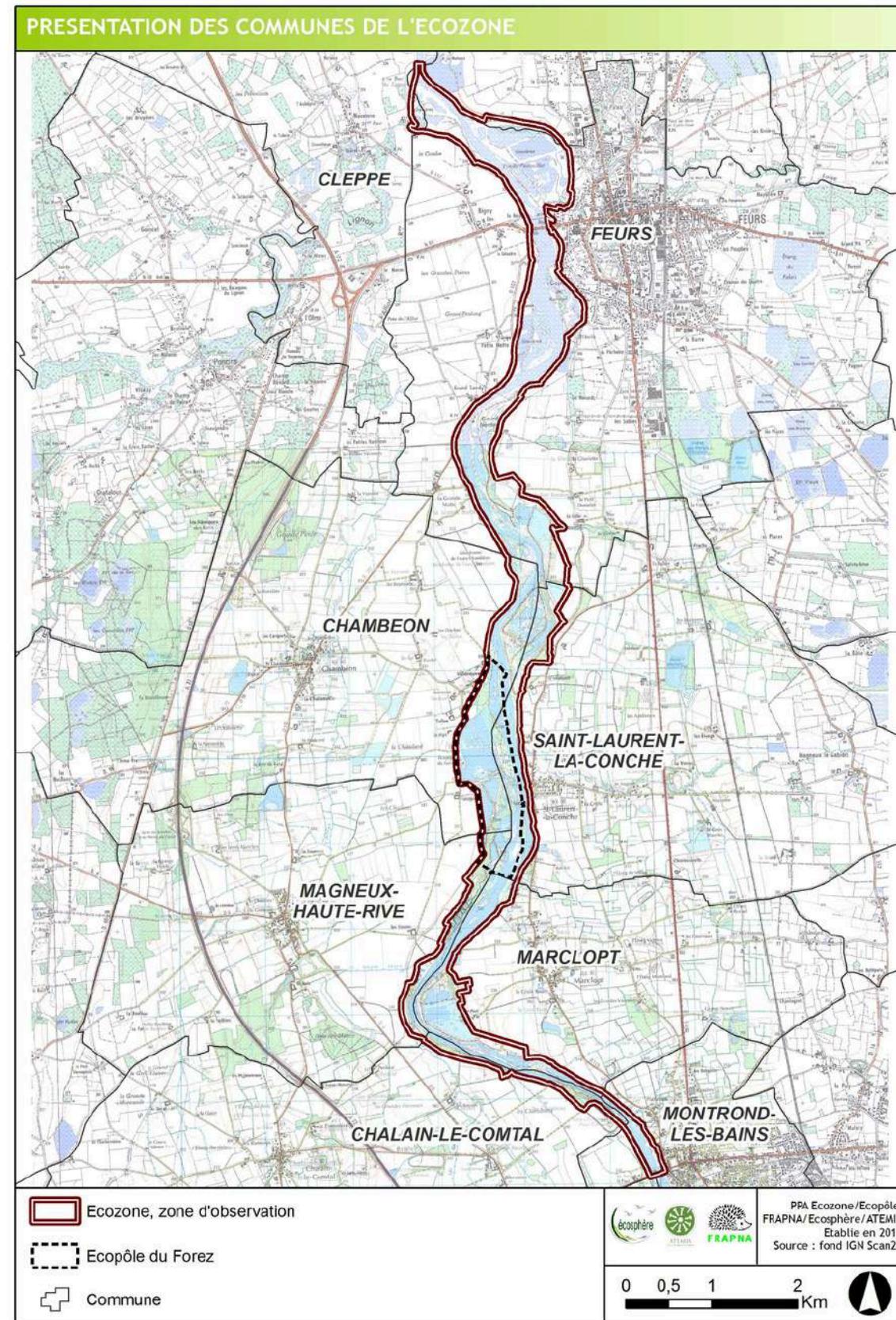
Webinaire du 03/02/2026

Saint-Etienne Métropole
France Nature Environnement Loire



France Nature Environnement Loire

- **1984** → création de la FRAPNA Loire (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)
- **2019** → la FRAPNA devient France Nature Environnement Loire, équipe de plus de 20 permanents, plus de 20 associations fédérées, plus de 8000 adhérents
- Siège à St-Etienne, anciennement co-gestionnaire de la RNR des Gorges de la Loire, gestionnaire de l'**Ecopôle** et l'**Ecozone** du Forez



La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est?

La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est?

La gestion différenciée, c'est adapter l'intensité et les modes de gestion aux usages et caractéristiques de chaque espace.



Le niveau d'entretien est différent selon les contraintes et les besoins de l'espace.

La gestion n'est pas généralisée mais adaptée à chaque milieu ou usage.

Un concept proche : la gestion écologique

La gestion écologique consiste à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.



Diminuer l'entretien, préserver des zones refuge, économiser l'eau, ou utiliser des végétaux locaux sont des mesures de gestion écologique par exemple.

La gestion différenciée va de paire avec la gestion écologique : l'idée est de concilier les besoins humains avec la sauvegarde de la biodiversité

Parc Jean Marc, Villars

Exemple de mesures de gestion écologique



Préservation des haies



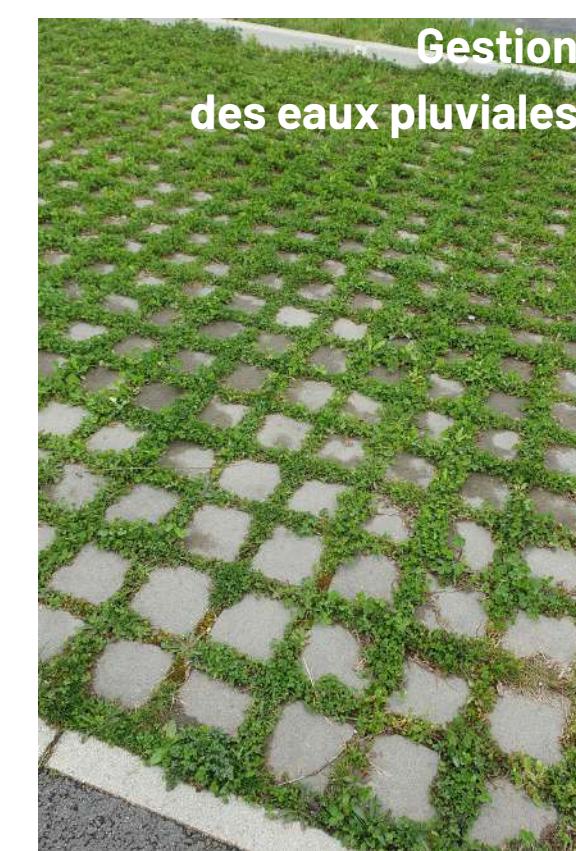
Valorisation des déchets verts



Ecopâturage



Création de micro-habitats



Gestion
des eaux pluviales



Fauche tardive ou différenciée



Création / restauration de mare

L'impact écologique de la gestion différenciée



→ Diminuer les fréquences de fauche ou de taille permet de moins impacter les cycles naturels des espèces comme la nidification ou la fructification.
Laisser des espaces non gérés offre des refuge et de la nourriture à la faune et aux insectes.

→ Diminuer la pression de gestion permet de maximiser la biodiversité d'une parcelle.

L'impact économique de la gestion différenciée



- Diminuer la fréquence de tonte ou de fauche permet de limiter le nombre de passages et donc le coût de main d'œuvre.
- Valoriser les déchets verts en mobilier urbain ou en amendement permet de limiter les coûts d'import ou d'export de matériaux.
- Prévoir des aménagements de gestion des eaux de pluies ou la plantation de végétaux locaux et adaptés au milieu permet de réaliser des économies en eau.

Exemple de GD : la fauche tardive et différenciée



Fauche tardive

1 à 2 passages par an, entre mi-juillet et octobre



Fauche raisonnée

Hauteur de coupe de minimum 10 cm

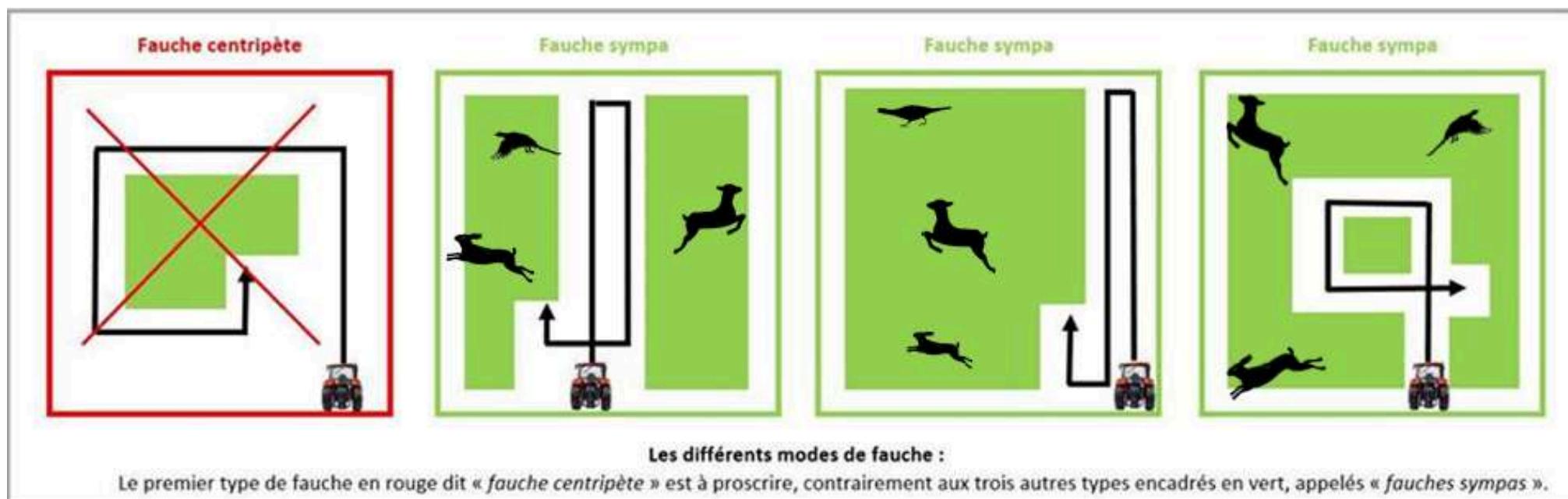
Fauche différenciée

Laisser des zones refuge non fauchées



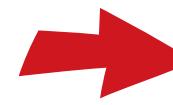
Fauche «sympa»

Faucher vers l'extérieur pour laisser à la faune le temps de s'enfuir



Chambéon

Exemple de GD : adapter la taille des ligneux



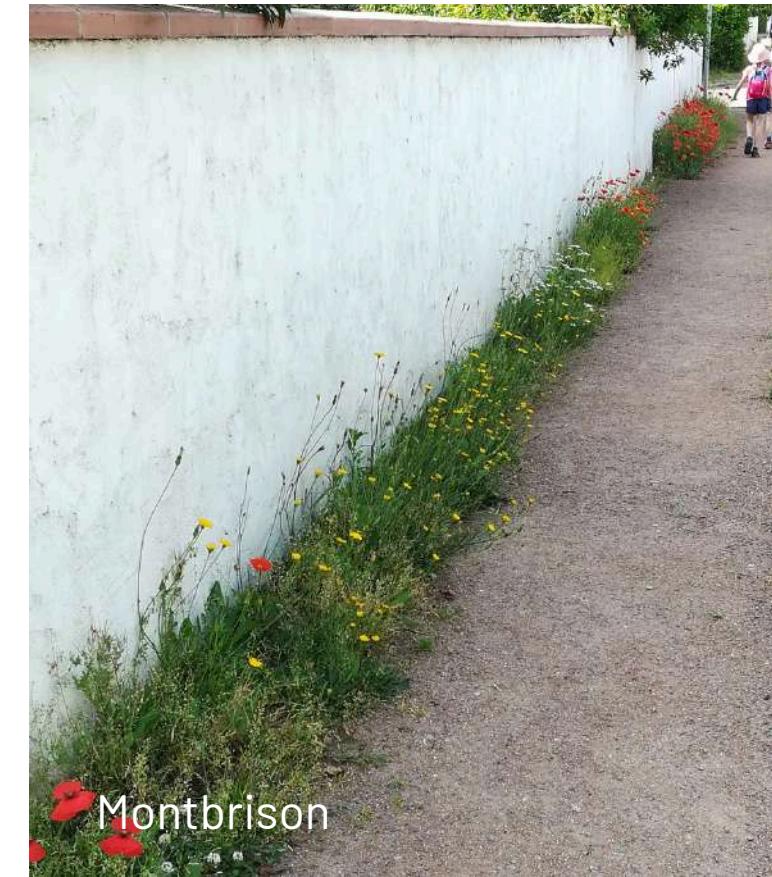
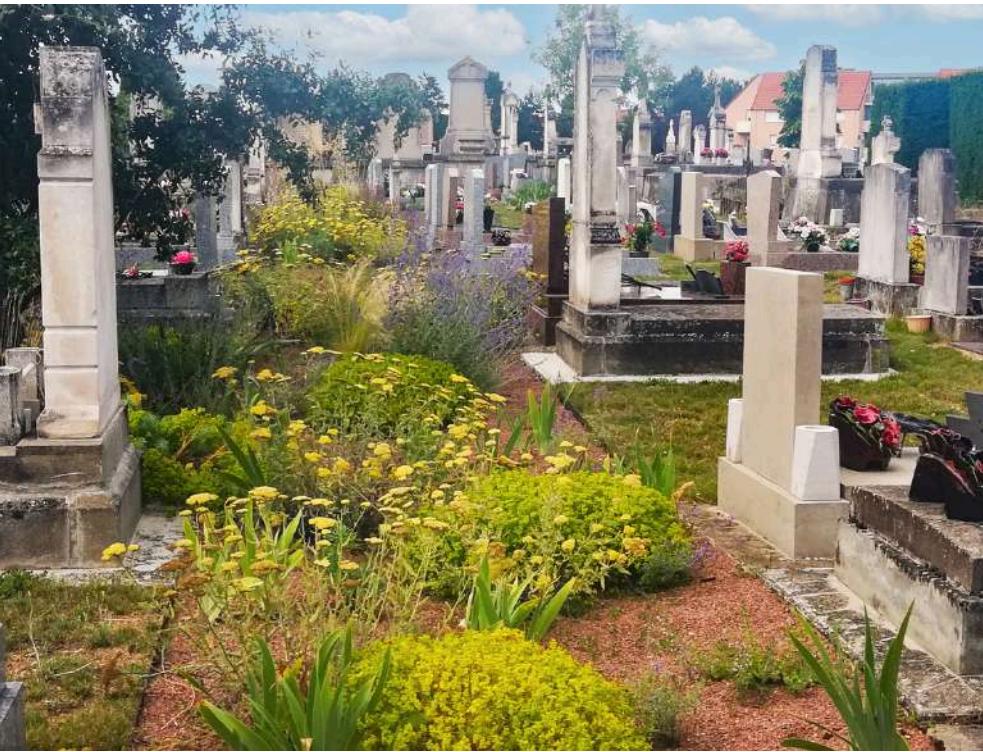
Tailler au minimum
(taille sanitaire ou sécuritaire)

Tous les 3 à 5 ans, entre
novembre et mars, pas plus
d'1/3 de la haie à la fois

Adapter le matériel pour éviter
d'endommager et donc
fragiliser les arbres

Diversifier les espèces
plantées et favoriser les
plantes locales

Exemple de GD : végétaliser



Végétalisation de l'espace public : cimetières, pieds de murs, ronds points, pieds d'arbre, etc.

Permet une meilleure acceptation des «herbes folles» par le grand public.

Lutte contre le phénomène d'îlots de chaleur urbain.

Favorise la biodiversité

Exemple de GD : écopâturage



Gestion douce et extensive des prairies, lutte contre l'embroussaillement et la fermeture du milieu.

Lutte contre certaines Espèces exotiques envahissantes (EEE).

Forte portée pédagogique.

Exemple de GD : gestion de l'eau, valorisation des déchets verts, création de micro-habitats



→ Economiser l'eau

Planter des végétaux locaux
peu gourmands en eau

Mettre en place une gestion
in-situ des eaux de pluie

→ Valoriser les déchets verts

En paillage, en amendement ou en mobilier urbain pour
économiser les coûts d'achat et d'exportation

En aménagement de micro-habitats pour favoriser la biodiversité

Comment mettre en place des mesures de gestion différenciée?

Comment mettre en place des mesures de gestion différenciée adaptées aux espaces?

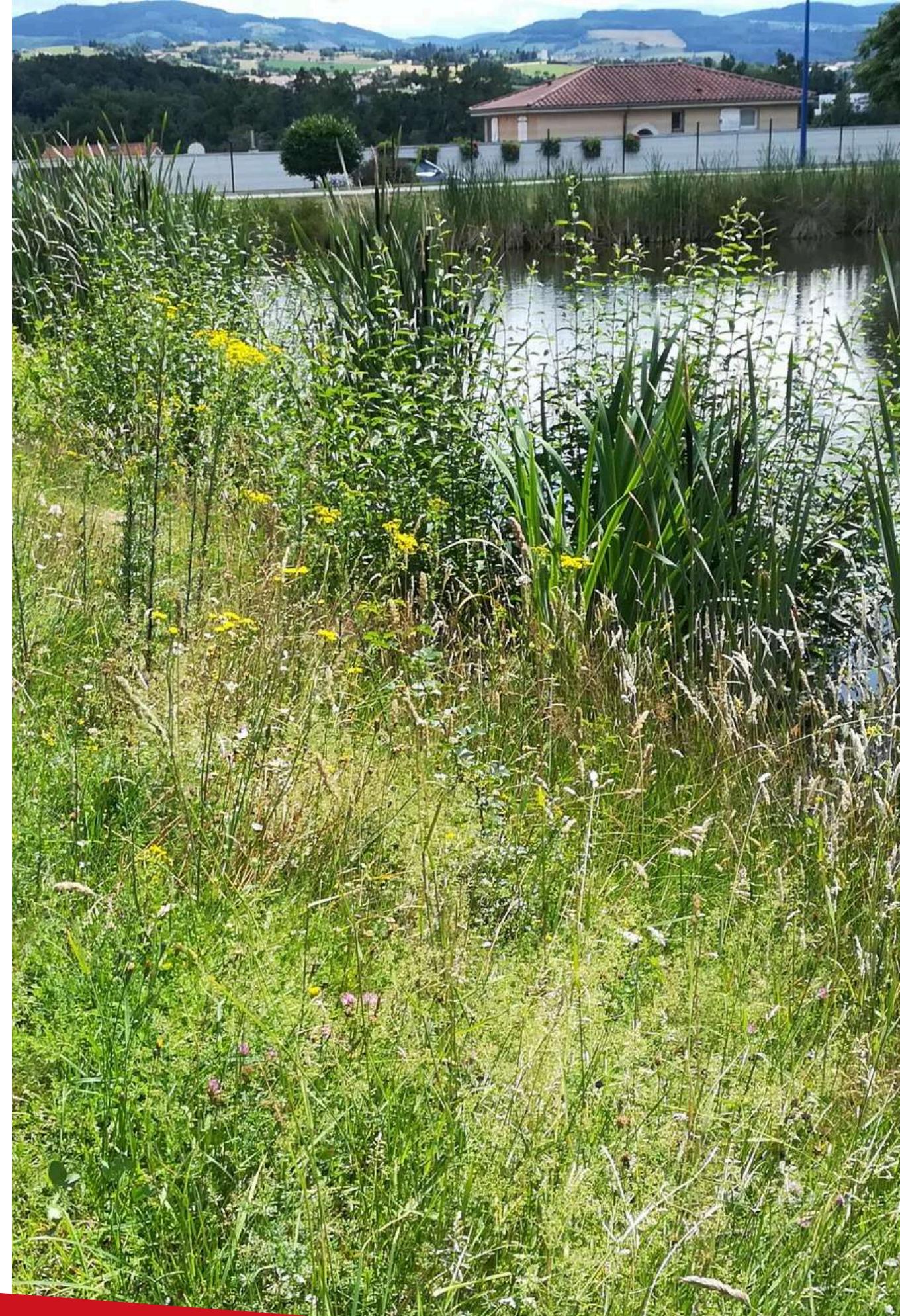
→ **Etablir un plan de gestion différenciée des espaces à gérer**

Qu'est-ce qu'un plan de gestion?

- **Document stratégique qui sert à planifier le travail et assurer la cohérence des actions sur le long terme**
- **Plan de gestion n'est pas égal à plan d'action**
- **A actualiser selon un pas de temps défini (tous les 5, 10, 20 ans)**

Que trouve-t-on dans un plan de gestion?

- **Codes qualité**
- **Plans des espaces**
- **Calendrier d'entretien**
- **Plan de financements**
- **Eléments de communication**



Définir des codes qualité

→ Chaque commune, communauté de commune ou structure élabore ses propres codes qualités en fonction des problématiques rencontrées sur ses sites.

En général, ils sont déclinés en 4 codes de la gestion la plus intensive à la plus extensive, par exemple :
code 1 **Prestige**, code 2 **Structuré**, code 3 **Rustique**, code 4 **Naturel**

Ces codes permettent la mise en place de mesures différencierées aussi bien en espaces à forte naturalité que dans des jardins patrimoniaux.



Code 1 : Prestige

Jardins patrimoniaux,
classés



Code 2 : Structuré

Espaces verts fréquentés et
horticoles



Code 3 : Rustique

Espaces verts à caractère
rural et champêtre



Code 4 : Naturel

Paysages et habitats
naturels

Autres exemples de codes qualité

Horticole

Code 1 : fleuri

Le jardinier maîtrise totalement les rendus du jardin, et veille à la scénographie végétale avec beaucoup de minutie.



- **Entretien intensif** (tonte 1 fois/sem. minimum, découpe des bordures, taille régulière)
- **Fleurissement annuel**
- **Arrosage suivi** (automatique ou manuel)
- **Désherbage intensif** de l'ensemble des surfaces

Ex: château, haut du parc Imbert, cœur de ville...

Code 2 : jardiné

Le jardinier intervient sur du visuel et contient le jardin, la scénographie végétale devient durable.



- **Entretien soigné** (tonte 1 fois/sem. minimum en mulching, taille 1 fois/an)

• Fleurissement durable

- **Arrosage de survie**
- **Désherbage** avec acceptation de certaines hauteurs de flore spontanée sur certaines surfaces

Ex: boulevard Alfred de Vigny, deuxième niveau du parc Imbert, place du Boël, boulevard de Diepholz

Code 3 : paysager

Le jardinier entretient de façon plus succincte et favorise davantage la biodiversité.



- **Entretien conventionnel** (tonte 1 fois/mois, fleurissement durable avec arbustes et végétaux indigènes, peu d'horticole, végétaux laissés en port libre)

• Fleurissement durable

- **Arrosage de survie**
- **Désherbage** raisonnable des surfaces

Ex: certains zones de lotissement, dernier niveau du parc Imbert, bord du Thouet...

Naturel

Code 4 : naturel

Le jardinier agit uniquement de façon sécuritaire et de façon à favoriser la biodiversité.



- **Entretien extensif** (1 à 2 fauchages/an, le moins d'interventions possibles, délimitation des zones pour éviter la sensation d'abandon)

• Pas d'arrosage

- **Désherbage** raisonnable des surfaces
- **Acceptation de flore spontanée**, enherbement des surfaces perméables

Ex: certains zones de lotissement, dernier niveau du parc Imbert, bord du Thouet...

	TYPE DE LIEU	PRINCIPE D'ENTRETIEN	OBJECTIF
CODE PRESTIGE	Parterres, massifs floraux, terrains de sport, entrées de ville (emplacements stratégiques). Fréquentation importante.	Permanent avec recherche d'équilibre entre embellissement et gestion durable (ex : fleurissement avec annuelles et vivaces).	C'est le niveau qui réclame le plus d'exigence et qui participe à l'image de la ville.
CODE SOIGNÉ	Zones à la fréquentation importante à peu intensive.	Maintenir un attrait visuel et un paysage structuré.	Préservation du cadre de vie et de la sécurité tout en y favorisant la biodiversité. Zones propices à la communication auprès des usagers.
CODE ENTRETENU	Lotissements notamment.	Implantation de zones de biodiversité grâce à des engazonnements fleuris ou l'implantation d'arbres.	Zones qui doivent permettre l'apprentissage de la gestion différenciée par les habitants.
CODE RUSTIQUE	Chemins creux, prairies, espaces boisés, vergers.	Fauches tardives et avec un minimum d'intervention, traçage de chemins de convivialité en début de printemps pour permettre aux usagers de flâner dans les prairies.	Valoriser la dimension naturelle en préservant au mieux les principales caractéristiques.
CODE NATUREL	Zones humides, boisements naturels et chemins pédestres, c'est-à-dire les trames verte et bleue.	Souvent réalisé en référence à des plans de gestion élaborés et suivis par des partenaires (ex : bassin de l'Oudon).	Protection et conservation du patrimoine naturel.

Codes qualité de la Ville de Thouars

Codes qualité de la Ville de Craon

Quelles étapes pour construire le plan de gestion?



Réaliser un inventaire et un diagnostic des espaces

Inventorier tous les types d'espaces (pelouses, prairies, boisements, massifs, etc) et de leurs usages (zones de passage, de repos, de jeux de ballons, etc).

Définir enjeux et objectifs

Faire ressortir les problématiques majeurs du diagnostic (lutter contre les EEE, favoriser la biodiversité, limiter les coûts ou le bruit, économiser l'eau, etc).

Identifier les zonages et classer les espaces

Attribuer un code qualité à chaque espace en fonction du diagnostic

Dresser le calendrier des opérations

Evaluer pour évoluer

Faire un suivi des espaces pour documenter l'impact des nouvelles mesures de gestion et modifier le PdG si besoin

Une gestion adaptée à chaque espace

→ **Toutes les mesures de gestion différenciée ne sont pas applicables partout**

→ Le diagnostic des espaces permet de choisir quelles mesures correspondent le mieux à chacun.

Importance d'avoir un zonage selon l'usage et la fonction de chaque espace mais aussi les contraintes pour prévoir la gestion la plus adaptée.

Les codes qualités permettent de définir des itinéraires techniques pour chaque typologie d'espace.

Préconisations



Exemple de plan de zonage (FNE Loire)

Merci de votre attention

Marguerite NIELEN

Chargée de mission Jardins Espaces verts
et Infrastructures

marguerite.nielen@fne-aura.org

06-13-71-53-31

